

L'essentiel du droit du travail

De la rédaction du contrat de travail à sa rupture

Objectifs

Identifier, comprendre et maîtriser les bases juridiques en matière de droit du travail et les conditions de l'exécution des différents types de contrat de travail.

Connaître les conséquences et les modalités de l'évolution des contrats de travail.

Savoir faire face et rebondir face à d'éventuelles ruptures de contrats de travail.

Programme

Adapté aux ordonnances
Macron et ses décrets

1. Introduction au droit du travail

- L'organisation judiciaire en France
- Les contentieux issus du droit du travail
- Les juridictions compétentes

2. Les sources du droit du travail

- Les normes de droit applicables à l'entreprise
- La hiérarchie des normes
- La recherche de références juridiques (outils de recherche, savoir lire un jugement, arrêt...)

3. La rédaction d'un contrat de travail

- Les éléments caractéristiques du contrat de travail
- Les différents types de contrat et leurs règles (C.D.D, C.D.I, C.T.T, temps partiel...)
- Les clauses du contrat de travail

4. La gestion de la relation contractuelle

- La modification du contrat de travail
- La suspension du contrat et ses effets
- Le pouvoir disciplinaire de l'entreprise (sanctions, procédure et conséquences...)

5. La rupture du contrat de travail

- Les différents modes de rupture (licenciement, démission, rupture conventionnelle...)
- Les effets de cette rupture (indemnité obligatoire, transaction, convention participative, contentieux...)

Public et durée

Cette formation s'adresse à tous les acteurs sociaux désireux de conseiller le personnel de leur entreprise sur leurs droits et le respect de ces derniers.

Durée : **3 à 5 jours** en fonction des connaissances des participants

Les + pédagogiques de la formation

La formation est construite sur une pédagogie pragmatique avec des exercices concrets réalisés à partir de cas d'école qui placent le participant dans des conditions proches de celles qu'il rencontre dans son entreprise.